



Dossier de presse

Design Palas

Parcours de professionnalisation des acteurs locaux de l'action sociale sur le territoire de Mayotte

L'Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale (UNCCAS)

et

le Fonds Social Européen (l'Europe s'engage à Mayotte)

se mobilisent pour développer l'action sociale à Mayotte

2021- 2022

Sommaire :

Page 2 : Présentation générale et contexte

Page 3 : Programmation

Page 4 : Démarrage du programme

Page 5 et 6 : L'UNCCAS et les CCAS



UNCCAS



avec le Fonds Social Européen

Ce projet est
cofinancé par le
fonds social
européen.



Design Palas, Mayotte, territoire d'innovations sociales locales !

En 2017, avec le projet Pass'Palas (Parcours de Professionnalisation des Acteurs Locaux de l'Action Sociale), l'UNCCAS déployait un dispositif « sur mesure » de professionnalisation et de montée en compétences des CCAS sur le territoire de Mayotte. Ce projet a débouché notamment sur la mise en place d'un CCAS dans chacune des 17 communes de Mayotte mais aussi sur la création d'une Union Départementale de CCAS chargée de fédérer et faciliter les échanges avec et entre les CCAS du territoire.

Design Palas : Un parcours de professionnalisation et d'innovations complet

DESIGN'PALAS, programme co-financé par l'UNCCAS et l'Europe s'engage à Mayotte avec le Fonds Social Européen s'inscrit dans le prolongement de cette première action à travers un programme de formations-actions à l'attention des 17 CCAS et de l'Udccas de Mayotte. Il s'agit de les accompagner dans une démarche d'innovation sociale pour définir des projets cohérents avec les enjeux locaux et destinés à répondre aux besoins de la population et de leurs évolutions. La démarche s'appuie notamment sur les diagnostics territoriaux menés dans le cadre du projet précédent.

Design Palas est un programme complet qui va de la formation-action à l'expérimentation de projets socialement innovants, en passant par le partage d'expériences grâce à des phases d'immersion auprès de CCAS parrains.

Financement

Ce projet est financé par l'Union européenne dans le cadre du programme Fonds Social Européen.

Coût total éligible prévisionnel de l'opération : 1 893 231 euros

Subvention FSE attribuée pour la réalisation de l'opération : 1 588 286 euros



avec le Fonds Social Européen

Ce projet est
cofinancé par le
fonds social
européen.



Objectifs du projet

- Renforcer et développer les compétences, connaissances et savoir-faire
- Donner des clés d'action pour concevoir des projets de territoire adaptés aux besoins des publics les plus vulnérables
- Outiller les CCAS pour agir au quotidien et se projeter dans les années à venir
- Offrir un ensemble de formations-actions via le transfert des connaissances et compétences
- Renforcer les partenariats des CCAS sur les territoires pour une action sociale coordonnée
- Faire de Mayotte un territoire d'expérimentation et d'innovations sociales

Le programme 2021 - 2022

I. Un parcours adapté et personnalisé de professionnalisation (PAPP)

- a. Un cours 100% en ligne (MOOC) sur l'analyse des besoins sociaux : du diagnostic à l'action.
- b. Un cursus de formation – action composé de :
 - a. 3 modules de formations socles : Numérique ; Ingénierie de projets ; Communication
 - b. 13 modules de formations à la carte
 - Module : Numérique - développer le service numérique pour les populations
 - Module : Accès aux droits et lutte contre le non-recours
 - Module : Personnes âgées / Personnes handicapées : Quelles actions ?
 - Module : La fonction de responsable de CCAS
 - Module : Les aides facultatives
 - Module : Politique à destination de la petite enfance
 - Module : Relations Villes / CCAS – Elus / Techniciens
 - Module : Conduite de réunions et reporting
 - Module : Aide à la prise de parole en public
 - Module : Construire et élaborer un projet de services
 - Module : Clés de compréhension du CCAS
 - Module : ABS, volet technicien.
 - Module : ABS, volet politique

Ce cursus de formation adapté sera complété par des heures de **coaching à distance** attribuées à chaque CCAS et à l'UDCCAS.



II. Une formation action innovation sociale (FAIS)

Faire de Mayotte un exemple de la dynamique collaborative pour les territoires ultramarins, et plus globalement pour l'ensemble des CCAS.

a. Le « Labo des solutions innovantes » et de la dynamique collaborative de projets

Chaque CCAS sera accompagné par des designers dans un laboratoire d'innovation sociale pour **expérimenter un projet socialement innovant** sur une de leurs actions prioritaires. Deux jours « **d'Université de l'innovation sociale** » seront organisés dès la rentrée de septembre 2021 pour préparer les labos.

b. Les Focus thématiques – compétences par l'expérience

Programme d'immersion au sein de CCAS parrains et ateliers d'échanges d'expériences.

Démarrer le programme par une formation socle

L'UNCCAS a souhaité proposer une **première formation socle** avant les vacances scolaires, du 28 Juin au 1^{er} juillet 2021.

L'UDCCAS, en tant que tête de réseau des CCAS à Mayotte, accueille toute la semaine cette première formation.

Une formation où tous les CCAS de Mayotte ont répondu présents.

Equiper les CCAS

Dans ce programme, chaque CCAS sera doté d'un ordinateur portable dans le cadre des formations numériques et d'un kit de communication afin de diffuser ce projet sur tout le territoire.

Actualiser la connaissance des CCAS

Un **diagnostic** a été réalisé afin de mieux connaître la situation actuelle des CCAS. Cet état des lieux permettra d'adapter les contenus de formations au plus près des besoins.



Figure 1 : Formation socle Numérique et distribution des équipements informations - Monsieur SALIM Said, président de l'UDCCAS et les directrices et directeurs des CCAS présents sur la première session de formation

Contact :

Stéphanie Courtois
 Coordination DESIGN'PALAS
scourtois@unccas.org
 06 10 46 01 88

L'UNCCAS

L'Union nationale des centres communaux et intercommunaux d'action sociale (UNCCAS) est une association loi 1901 fondée le 10 novembre 1926. Elle est la seule association représentant les élus communaux et intercommunaux en charge des affaires sociales et leur CCAS/CIAS. Il s'agit de l'une des plus anciennes associations d'élus locaux de France. Présente en métropole et outre-mer (dont Mayotte), son réseau se compose de plus de 4 000 CCAS/CIAS adhérents (soit 8 000 communes) dont l'action touche 75% de la population.

Les missions stratégiques de l'UNCCAS sont les suivantes :

- Représenter, défendre et structurer le réseau national des CCAS/CIAS.
- Accompagner les adhérents en leur apportant toute la formation, l'aide technique et juridique nécessaires au développement de leurs activités.
- Valoriser et promouvoir l'action sociale publique au plan communal et intercommunal, en confortant les capacités d'observation sociale, d'intervention et d'innovation des CCAS/CIAS.
- Développer l'échange d'expériences, l'essaimage et la capitalisation de bonnes pratiques en matière d'action sociale locale et cela au plan national mais aussi européen.
- Dialoguer avec les représentants de l'Etat, les parlementaires, les administrations, les partenaires pour adapter les dispositifs existants et alimenter le débat national en matière de politiques sociales.



Qu'est-ce qu'un CCAS ?

Le centre d'action sociale est un établissement public administratif. Il dispose à ce titre de la personnalité juridique et constitue donc une personne morale de droit public distinct de la commune, lui conférant l'autonomie juridique.

Légale ou facultative, une mission de solidarité

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées. Il est de ce fait l'institution locale de l'action sociale par excellence. A ce titre, il développe différentes activités et missions légales ou facultatives, directement orientées vers les populations concernées.

Le CCAS/CIAS se mobilise dans les principaux champs suivants, par ordre décroissant d'implication : lutte contre l'exclusion (en particulier, aide alimentaire), services d'aide à domicile, prévention et animation pour les personnes âgées, gestion d'établissements d'hébergement pour personnes âgées, soutien au logement et à l'hébergement, petite enfance, enfance/jeunesse, soutien aux personnes en situation de handicap.